

Avis adopté

Séance plénière du 26 juin 2024

L'espace francophone : relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme

Déclaration des groupes Associations, CGT et Alternatives Sociales et Ecologiques

In which language should we speak about francophonie?

Au-delà de la boutade, évoquer la francophonie contemporaine et son attractivité relève d'un double défi.

Le premier est d'éviter le piège de l'ethnocentrisme en considérant notre langue comme seule référence universelle des valeurs d'égalité et de fraternité. Si la France est connue comme le pays des droits de l'Homme, elle n'a pas le monopole des droits humains et c'est tant mieux.

Le second est d'aborder ce sujet sous le spectre de l'historique rivalité franco-anglaise alors que la langue anglaise est devenue un globish indispensable pour interagir avec le reste du monde non francophone.

Alors, quel devenir pour la francophonie dans les espaces économiques et numériques, déjà considérés comme acquis à la langue anglaise ? Cet avis relève le « challenge » - ou plutôt le défi - en rappelant la vitalité de la langue française dans le monde. L'espace francophone est encore vaste ! Il y a toujours des demandes d'échanges en français dans tous les domaines et notamment le domaine économique.

Donc, sans craindre de ne pas être le centre du monde, sans se désoler d'entendre parler anglais comme une langue rivale, sans craindre de le parler aussi, le français a toujours sa place dans le dialogue multilingue.

Cet avis, que les groupes des Associations, CGT et Alternatives Sociales et Ecologiques ont voté, présente alors plusieurs points intéressants à souligner.

La recommandation du renforcement de la place de la société civile dans les instances décisionnaires de la francophonie sans limiter son influence aux seuls enjeux économiques, mentionnant leur impact social, culturel et politique. La diversité de ses locuteurs est source de vitalité de la francophonie et les sociétés civiles contribuent largement à son rayonnement par leur rôle diplomatique et humanitaire qui facilite le dialogue et les échanges entre Etats.

Par ailleurs, les enjeux ciblés par l'avis pour l'avenir de la francophonie apparaissent pertinents : l'attachement et la garantie des droits humains, la reconnaissance de l'apport inestimable des femmes et des jeunes au rayonnement de la francophonie et la nécessité de miser sur eux à l'avenir, le développement de modèles de production respectueux de l'environnement et des impératifs sociaux...

Tous ces enjeux ne constituent pas un frein au développement de la francophonie. Au contraire, ils constituent un atout et ce qui devrait être le fer de lance des orientations à donner au développement de la francophonie dans les espaces numériques et économiques.

L'avis incite aussi à une plus grande liberté de circulation dans l'espace francophone pour développer les échanges entre acteurs d'aujourd'hui et de demain dans le domaine économique : chercheurs, étudiants... Mais en pensant aussi plus largement aux acteurs de la société civile, dont les associatifs parfois engagés dans des sujets sociétaux car, rappelons-le, c'est important, le développement économique est fait par des femmes et des hommes. Cette condition est indispensable pour renforcer l'ambition d'un monde accessible à tous et toutes, car au-delà de l'intérêt strictement économique, c'est l'idée de « faire monde » sans exclusive, dans un espace ouvert qu'il faut préserver, un espace où les langues vivantes sont aussi celles qui intègrent des nouveautés, portent une certaine inclusivité, et admettent en leur sein des mots d'ailleurs.

« Un jour espérons-le, tous les points de la demeure humaine seront éclairés et alors sera accompli le magnifique rêve de l'intelligence : avoir pour patrie le monde et pour nation l'humanité. » Ce rêve est extrait de la pensée brûlante d'actualité de Victor Hugo, l'un des écrivains francophones les plus célèbres dans le monde entier.